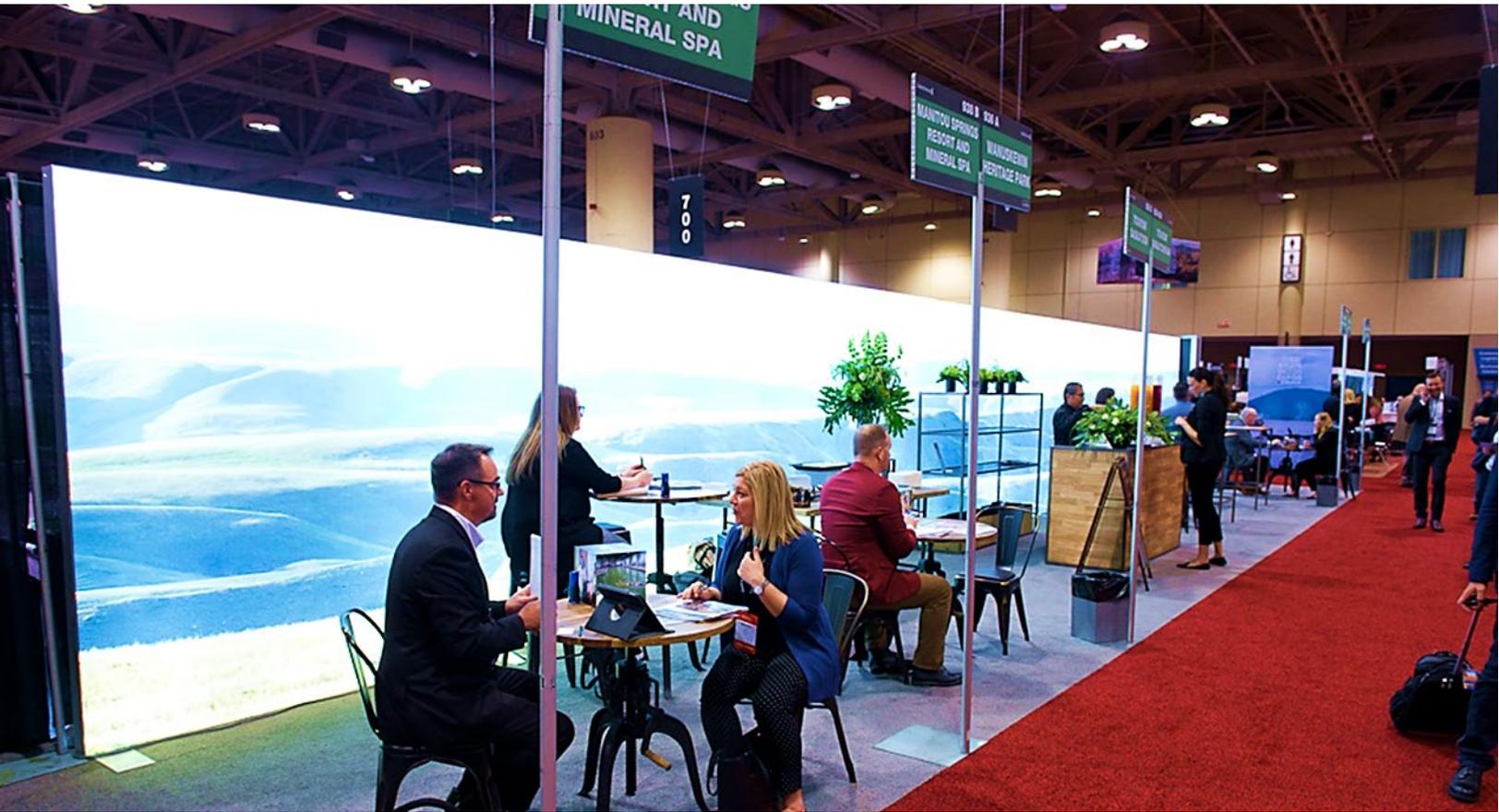


RVC

2023 Ville de Québec
Québec City

30 mai - 2 juin 2023



Rendez-vous Canada 2023
Politiques et lignes directrices
relatives aux stands

Les renseignements contenus dans cette trousse sont conçus pour vous aider à planifier et à réaliser votre stand de Rendez-vous Canada. Veuillez lire attentivement ces renseignements et communiquer avec le [bureau de RVC](#) si vous avez des questions concernant ces politiques.

Renseignements fournis dans ce document

Point de contact principal du bureau de RVC	2
Entrepreneur officiel du service d'exposition de RVC 2023	3
Fournisseur de services audiovisuels officiel de RVC 2023	3
Trousse pour exposants	3
Dates importantes.....	4
Heures d'ouverture du salon	4
Arrivée et départ.....	5
Arrivée	5
Arrivée anticipée	5
Départ	5
Gestion du quai de chargement	6
Conception du stand	7
Caractéristiques des expositions.....	7
Chaque stand comprend	7
Approbations de la conception du stand	8
Meubles	8
Son	8
Entretien des expositions	8
Décoration du stand	8
Échantillons et cadeaux.....	8
Sécurité des expositions.....	8
Assurance et responsabilité	9
Recyclage et gestion des déchets	9
Nourriture et boissons	9
Stands du pavillon des partenaires du tourisme	10
Zones de réseautage	10
Nourriture et boissons	10
Expédition	11
Expédition anticipée	11
Expédition directe au Centre des congrès de Québec	11

Manutention du matériel	12
Stationnement	12
Voitures	12
Véhicules lourds.....	12
Services du Centre des congrès de Québec.....	12
Renseignements sur l'inscription.....	13
Profitez de votre programme de badge!.....	14
Bonnes pratiques du Centre des congrès de Québec.....	14
Avis aux vendeurs et responsabilités des vendeurs de RVC	15
Restrictions du Centre des congrès de Québec :	16
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :	17
Étiquette pour expédier du matériel d'exposition à l'entrepôt avancé de Goodkey Show Services	18
Étiquette pour expédier du matériel d'exposition directement au Centre des congrès de Québec.....	19

Point de contact principal du bureau de RVC



Nina Newman
Gestionnaire d'événements, logistique

E: nnewman@tiac-aitc.ca / rvc@rendezvouscanada.ca

T: 613-238-8765

Entrepreneur officiel du service d'exposition de RVC 2023



Téléphone : 780 426-2211 ou 1 877 726-2244
(sans frais, Amérique du Nord uniquement)

info@goodkey.com OU
exhibitorservices@goodkey.com

<https://www.goodkey.com/>

Services offerts :

- Meubles standard
- Meubles sur mesure
- Tapis de stand classique
- Tapis de designer
- Affiches et éléments graphiques
- Supervision du montage et du démontage
- Main-d'œuvre
- Transport et personnalisation des exposants
- Location de présentoirs – standard et personnalisés
- Manutention du matériel (et stockage obligatoire des emballages vides sur place)

Fournisseur de services audiovisuels officiel de RVC 2023



Personne-ressource : Madalena Morais
Cellulaire : 416 886-7391
Courriel : madalenam@ccrsolutions.com

www.ccrsolutions.ca

Services offerts :

- Moniteurs à DEL et 4K de 22 à 86 po
- Ordinateurs portables, appareils MacBook et tablettes
- Petits et grands systèmes de son
- Murs ou colonnes à DEL
- Projecteurs et écrans de projection
- Vidéographie
- Éclairage à DEL – éclairage vers le haut et projecteurs à éclairage mural
- Ensembles personnalisés

Trousse pour exposants

Le service de manutention, des meubles supplémentaires, d'autres couleurs de tapis, les services audiovisuels et d'autres services peuvent être achetés ici : [Trousse pour exposants](#).

Dates importantes

7 avril 2023

Date limite pour soumettre les plans du stand à RVC aux fins d’approbation

Date limite de soumission des propositions de nourriture et de boissons – zones de réseautage uniquement

28 avril 2023

Date limite pour demander un accès anticipé pour l’emménagement (pour l’installation de stands complexes ou de grande taille)

1er mai 2023

Premier jour pour recevoir des envois à l’entrepôt avancé

12 mai 2023

Date limite pour profiter des tarifs de commande anticipée pour les services d’électricité, de suspension et de gréement, et de nettoyage du stand du Centre des congrès de Québec

17 mai 2023

Date limite pour profiter des tarifs de commande anticipée de meubles de stand de Goodkey Show Services

Date limite pour profiter des tarifs de commande anticipée pour les services audiovisuels de CCR

Date limite pour profiter des tarifs de commande anticipée des connexions électriques et Internet du Centre des congrès de Québec

24 mai 2023

Dernier jour pour recevoir des envois à l’entrepôt avancé

26 mai 2023

Premier jour pour recevoir des envois directement au Centre des congrès

Heures d’ouverture du salon

Jour	Date		Heure		
Mercredi	31 mai 2023	de	9 h	à	17 h
Jeudi	1er juin 2023	de	9 h	à	17 h
Vendredi	2 juin 2023	de	9 h	à	17 h

Arrivée et départ

Arrivée

Jour	Date	Heure
Mardi	30 mai 2023	de 8 h à 17 h

Toutes les organisations de vente ayant des stands à rendez-vous ont accès au salon. Aucune demande préalable n'est requise.

Arrivée anticipée

Jour	Date	Heure
Lundi	29 mai 2023	de 14 h à 18 h

Les organisations provinciales et territoriales (OPT), les vendeurs nationaux et le pavillon des partenaires du tourisme (PPT) uniquement, y compris les entrepreneurs et les maisons d'exposition désignés par l'exposant, peuvent avoir accès au salon afin d'installer les éléments de marque provinciale ou territoriale, ou des stands ou des installations de grande taille.

Pour y avoir accès, une demande écrite doit être soumise à l'adresse rvc@rendezvouscanada.ca au plus tard le 28 avril 2023.

Remarque : L'installation du stand ou du présentoir des organisations qui ont passé un contrat avec le fournisseur officiel de stands de RVC (Goodkey Show Services) sera terminée le lundi 29 mai à 18 h. Aucun accès ne sera accordé avant 14 h.

Si vous avez besoin de plus de temps et si vous devez travailler après 18 h, vous pouvez vous organiser à l'avance en contactant le bureau de RVC au plus tard le vendredi 28 avril. Des frais de main-d'œuvre et de sécurité supplémentaires peuvent s'appliquer.

Laissez-passer de montage et de démontage

Les personnes qui souhaitent accéder au salon le mardi 30 mai uniquement à des fins de montage peuvent obtenir un laissez-passer de montage (bracelet) au comptoir d'inscription. L'équipe de montage doit présenter une pièce d'identité avec photo et signer une décharge avant de pouvoir accéder au salon.

Les laissez-passer (bracelets) pour le lundi 29 mai doivent être approuvés à l'avance. Votre demande d'arrivée anticipée doit être soumise à l'adresse rvc@rendezvouscanada.ca au plus tard le 28 avril 2023.

Départ

Jour	Date	Heure
Vendredi	2 juin 2023	de 17 h à 20 h

Le démontage des stands et des présentoirs peut commencer après le dernier rendez-vous, le vendredi 2 juin 2023.

Le retour des caisses et des boîtes aux stands individuels commencera une fois que les délégués auront quitté le salon.

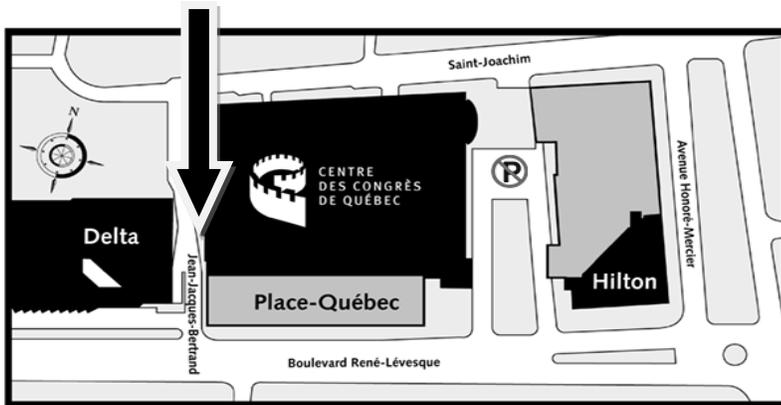
Fret forcé : Le vendredi 2 juin à partir de 20 h, tout matériel de stand déballé sera considéré comme du fret forcé et confié à Goodkey Show Services pour être retiré du salon et renvoyé à l'adresse du vendeur. Le vendeur sera responsable de tous les coûts associés à cette opération.

Gestion du quai de chargement

Quai de chargement de niveau 4

855, rue Jean-Jacques-Bertrand

Québec (QC) G1R 5V3



[Cliquez ici](#) pour obtenir une carte et des photos de l'emplacement exact.

Les camions et les semi-remorques ne peuvent pas dépasser **53 pi** (16,15 m) de longueur et **13 pi, 6 po** (4,11 m) de hauteur.

Le quai de chargement de niveau 4 est conçu pour accueillir jusqu'à 7 véhicules à la fois.

REMARQUE :

- Le Centre des congrès de Québec acceptera les livraisons de matériaux le **vendredi 26 mai 2023**.
- **Des frais d'entreposage avant exposition peuvent s'appliquer** pour le matériel d'exposition livré avant la date convenue.
- Veuillez faire en sorte que tout le matériel soit livré ou récupéré exclusivement au quai de chargement. N'utilisez pas les entrées du Centre.
- Le stationnement dans la zone du quai de chargement n'est pas toléré pendant le processus de déchargement et de chargement.

Les véhicules garés pourraient être remorqués aux frais des propriétaires.

Accès des véhicules lourds et des équipements industriels pour les démonstrations de l'exposition

Une grande porte à l'extrémité ouest du couloir de service du niveau 4 donne sur la rue Jean-Jacques-Bertrand. Elle mesure **22 pi** (6,70 m) de largeur par **15 pi** (4,57 m) de hauteur. Si vous avez besoin d'utiliser cette porte, veuillez communiquer avec :

Nathalie Loiseau

Responsable des services aux exposants

Centre des congrès de Québec

418 649-7711, poste 4384

nloiseau@convention.qc.ca

Conception du stand

Caractéristiques des expositions

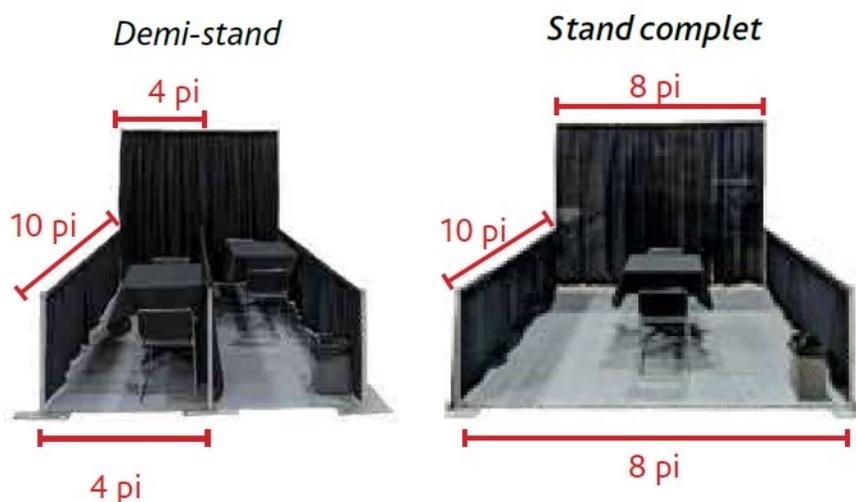
L'événement a été conçu comme un salon « sur table » où les acheteurs et les vendeurs peuvent se rencontrer dans une atmosphère professionnelle. Toutes les allées et tous les espaces appartiennent à Rendez-vous Canada. Aucune exposition ou publicité n'est autorisée à dépasser l'espace du stand prévu dans le contrat.

Les dimensions de chaque demi-stand est de 4 pi (1,2 m) de large et de 10 pi (3 m) de profondeur, tandis que celles des stands pleine grandeur sont de 8 pi (2,4 m) de large et de 10 pi (3 m) de profondeur. La hauteur des cloisons latérales est de 3 pi (0,9 m) et celle de la cloison arrière, constituée de supports et de rideaux, est de 8 pi (2,4 m).

Les vendeurs ne peuvent placer aucun objet pour obstruer, bloquer ou interférer avec l'éclairage ou la visibilité d'un stand adjacent. La hauteur du fond ne doit pas dépasser 8 pieds. Les cloisons latérales d'une zone unique ou d'une zone d'angle ne peuvent pas être plus hautes que 3 pi afin de s'assurer qu'elles n'obstruent pas un stand adjacent.

Chaque stand comprend

- Une connexion Wi-Fi gratuite pour la consultation de courriels, et non pour la diffusion de données en continu. Le service Internet par câble peut être acheté séparément si nécessaire après de Encore;
- Un panneau de stand auto-adhésif avec le numéro du stand et le nom de la société. Un panneau de numéro de stand, placé sur le sol.
- Table et chaises
 - Demi-stand (4 pi de largeur x 10 pi de profondeur) = (1) table avec nappe noire de 32 po x 32 po + (2) chaises.
 - Stand pleine grandeur (8 pi de large x 10 pi de profondeur) = (1) table avec nappe noire de 32 po x 32 po + (2) chaises.
- Tapis (gris anthracite).
- Corbeille à papier.



Les services d'électricité, de suspension et de gréement, et de nettoyage du stand ne sont pas compris et peuvent être achetés séparément auprès du Centre des congrès de Québec.

Le service de manutention, des meubles supplémentaires, d'autres couleurs de tapis, les services audiovisuels et d'autres services peuvent être achetés ici : [Trousse pour exposants](#).

Approbations de la conception du stand

Tous les vendeurs qui souhaitent utiliser des stands personnalisés peuvent le faire à condition de ne pas dépasser les dimensions du stand et de fournir des dessins détaillés comprenant toutes les dimensions pour toutes les vues de dessus, les élévations avant et latérales avec les mesures complètes, pour tous les éléments. Ils doivent être soumis par écrit aux fins d'approbation avant le **7 avril 2023**.

Meubles

Les meubles tels que les tables, les chaises ou les tapis peuvent être remplacés aux frais du vendeur sans approbation préalable. Toutefois, le vendeur doit en informer le bureau de RVC trois semaines (**leudi le 8 mai**) avant la date d'ouverture du salon. Ceci s'applique à tous les stands et à toutes les zones de réseautage.

Son

L'amplification du son est autorisée, à condition qu'elle soit rendue inaudible au-delà de l'espace du stand prévu dans le contrat.

Entretien des expositions

Les vendeurs doivent maintenir leur exposition propre, exempte de poussière et en bon état. Les stands doivent être maintenus en parfait état et être dotés d'un personnel adéquat pendant toute la durée de l'événement. Les expositions doivent rester intactes jusqu'à la période officielle de démontage, laquelle a lieu le dernier jour de l'événement.

Décoration du stand

Toutes les bannières, draperies et autres tissus doivent être résistants aux flammes. Les décorations en papier, les conifères coupés ou les branches ne sont pas autorisés.

Échantillons et cadeaux

Les échantillons et les cadeaux doivent être limités à des documents imprimés tels que des brochures, des photographies et des livres. La distribution de souvenirs tels que des macarons, des maquettes, des écussons, des autocollants et des drapeaux est laissée à la discrétion du vendeur, pour autant que leur valeur intrinsèque soit minime, durable et recyclable.

Les prix, les tirages et les concours sont autorisés, conformément aux lignes directrices provinciales sur la loterie. Le respect de ces lignes directrices et toutes les activités associées relèvent de la seule responsabilité du partenaire. <https://societe.lotoquebec.com/fr/reglementation>

Sécurité des expositions

Rendez-vous Canada assure la sécurité nécessaire au salon pendant les heures de fermeture de l'événement. Rendez-vous Canada et le Centre des congrès de Québec ne sont pas responsables de la perte ou de l'endommagement de tout matériel se trouvant dans les locaux de RVC.

Assurance et responsabilité

Les vendeurs doivent avoir une assurance de responsabilité à leurs frais (minimum de 2 millions de dollars). Rendez-vous Canada, le Centre des congrès de Québec et ses représentants ne sont pas responsables de toute perte ou de tout dommage à la propriété du vendeur, ou de ses employés, en raison d'un incendie, d'un vol, d'un accident ou de toute autre cause pouvant découler de l'utilisation et de l'occupation de l'espace ou du bâtiment loué. Les vendeurs acceptent d'indemniser et de dégager Rendez-vous Canada de toute réclamation de toute personne, quelle qu'elle soit, découlant d'actes ou d'omissions des vendeurs ou de leurs employés. Les vendeurs doivent fournir leur propre assurance de responsabilité.

Recyclage et gestion des déchets

Les exposants sont tenus d'utiliser l'abondant matériel fourni sur place pour faciliter le recyclage du papier, du carton, du verre et du plastique pendant toute la durée de l'événement, y compris le montage et le démontage. D'autres méthodes de gestion des déchets peuvent être proposées en plus de celles énumérées.

Les bacs de déchets et de recyclage doivent être placés dans l'allée devant le stand chaque soir après la fermeture du salon. Ils seront vidés gratuitement par le personnel du Centre des congrès. Tous les bacs laissés à l'intérieur des stands ne seront pas vidés.

Nourriture et boissons

Capital HRS Inc. a obtenu les droits d'*exclusivité* en matière d'approvisionnement en nourriture et en boissons dans l'enceinte du Centre des congrès de Québec.

Les services de fourniture de nourriture et de boissons **de taille d'échantillon seulement** sont autorisés dans les stands, à condition qu'ils soient conformes aux règles et aux règlements du Centre des congrès de Québec et de Capital HRS, et que les demandes appropriées soient effectuées et approuvées par le bureau de RVC, le Centre des congrès de Québec et Capital HRS.

La vente d'échantillons et la distribution d'échantillons de boissons alcoolisées sont **interdites** en tout temps dans les stands des vendeurs ou les zones de réseautage. Toutes les boissons alcoolisées venant de l'extérieur, y compris celles destinées à un usage personnel, sont interdites conformément au permis d'alcool le plus récent et le plus valide délivré par les instances gouvernementales.

Un échantillon acceptable est une portion de 60 ml (ou 2 oz) pour les liquides et une portion de 28 g (ou 1 oz) pour les solides (l'équivalent d'une bouchée). Au-delà des 60 ml (2 oz) d'eau ou de jus distribués aux visiteurs, le promoteur ou l'exposant est tenu de payer 1,50 \$ par unité, plus des frais d'administration de 16 % et les taxes applicables.

Toute distribution de nourriture et de boissons doit faire l'objet d'une demande écrite et être approuvée par le bureau de RVC, le Centre des congrès et Capital HRS. Toutes les demandes doivent être présentées au plus tard le **7 avril 2023**.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le service de restauration :

Capital HRS

Vincent Carreau

Téléphone : 418 649-7711, poste 4618

vcarreau@convention.qc.ca

Commandez auprès du Centre des congrès de Québec ici :

<https://www.convention.qc.ca/exposants/bons-de-commande/>

Stands du pavillon des partenaires du tourisme

Chaque stand de 4 pi de large x 10 pi de profondeur comprend :

- (1) table de 32 po x 32 po
- (2) chaises
- (1) corbeille à papier
- Tapis (gris anthracite)

Aucun arrière-plan ne peut être placé de manière à obstruer, à bloquer ou à gêner l'éclairage ou la visibilité d'un stand adjacent. La hauteur de l'arrière-plan ne doit pas dépasser 8 pi. L'espace des allées ne peut être utilisé à des fins d'activation ou de sollicitation commerciale. Les cloisons latérales d'une zone unique ou d'une zone d'angle ne peuvent pas être plus hautes que 3 pi afin de s'assurer qu'elles n'obstruent pas un stand adjacent. La distribution de matériel en dehors de la zone est expressément interdite.

Les stands du pavillon des partenaires du tourisme sont des stands de prise de rendez-vous. Les rendez-vous avec les vendeurs auront lieu dans la zone du pavillon des partenaires du tourisme. Veuillez vous référer à votre horaire de rendez-vous pour connaître tous les lieux de réunion.

Zones de réseautage

Chaque zone de 24 pi x 50 pi comprend :

- (10) tables bistro carrées (40 po de haut)
- (20) tabourets de bar
- (4) tables à jupe de 6 pi
- Comptoir de rafraîchissement avec service de café et de boissons
- Courant
- Tapis (gris)

Les zones de réseautage doivent fournir les plans de leur espace à RVC aux fins d'approbation avant le **28 avril 2023**. Les conceptions doivent montrer toutes les vues de dessus, les élévations avant et latérales avec les mesures complètes, et ce, pour tous les éléments.

Nourriture et boissons

Capital HRS Inc. a obtenu les droits d'*exclusivité* en matière d'approvisionnement en nourriture et en boissons dans l'enceinte du Centre des congrès de Québec.

Les services de fourniture de nourriture et de boissons **de taille d'échantillon seulement** sont autorisés dans les stands, à condition qu'ils soient conformes aux règles et aux règlements du Centre des congrès de Québec et de Capital HRS, et que les demandes appropriées soient effectuées et approuvées par le bureau de RVC, le Centre des congrès de Québec et Capital HRS.

La vente d'échantillons et la distribution d'échantillons de boissons alcoolisées sont **interdites** en tout temps dans les stands des vendeurs ou les zones de réseautage. Toutes les boissons alcoolisées venant de l'extérieur, y compris celles destinées à un usage personnel, sont interdites conformément au permis d'alcool le plus récent et le plus valide délivré par les instances gouvernementales.

Un échantillon acceptable est une portion de 60 ml (ou 2 oz) pour les liquides et une portion de 28 g (ou 1 oz) pour les solides (l'équivalent d'une bouchée). Au-delà des 60 ml (2 oz) d'eau ou de jus distribués aux visiteurs, le promoteur ou l'exposant est tenu de payer 1,50 \$ par unité, plus des frais d'administration de 16 % et les taxes applicables.

Toute distribution de nourriture et de boissons doit faire l'objet d'une demande écrite et être approuvée par le bureau de RVC, le Centre des congrès et Capital HRS. Toutes les demandes doivent être présentées au plus tard le **7 avril 2023**.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le service de restauration :

Capital HRS

Vincent Carreau

Téléphone : 418 649-7711, poste 4618

vcarreau@convention.qc.ca

Commandez auprès du Centre des congrès de Québec ici :

<https://www.convention.qc.ca/exposants/bons-de-commande/>

Expédition

Tous les vendeurs qui expédient leurs marchandises à Goodkey Show Services dans le cadre de l'expédition anticipée ou directement au Centre des congrès de Québec DOIVENT remplir le formulaire « Goodkey Show Services – Materials Handling Form » et le renvoyer à Goodkey Show Services avec le formulaire de mode de paiement. Veuillez vous référer au formulaire de manutention du matériel pour connaître ce qui est inclus et exclu du service.

Expédition anticipée

Ouverture : 1er mai 2023

Fermeture : 24 mai 2023

À :

NOM DE L'ENTREPRISE EXPOSANTE – NUMÉRO DE STAND

Rendez-vous Canada 2023

à l'attention de GOODKEY SHOW SERVICES LTD.

Transkid

1800, rue Léon-Harmel

Québec (QC) G1N 4R9

De : Nom et adresse de l'entreprise du vendeur

Centre des congrès de Québec, numéro de stand

Expédition directe au Centre des congrès de Québec

Accepté à partir du 26 mai 2023, à compter de 8 h

Centre des congrès de Québec

Quai de chargement de niveau 4

855, rue Jean-Jacques-Bertrand

Québec (QC) G1R 5V3

à l'attention de Rendez-vous Canada 2023

GOODKEY SHOW SERVICES LTD.

(NOM DU VENDEUR) – NUMÉRO DE STAND _____

Remarque : Les envois directs arrivant avant le **26 mai**, ne seront pas acceptés par le Centre des congrès de Québec ou RVC. Ces envois seront refusés et retournés à l'expéditeur, aux frais de ce dernier.

Manutention du matériel

Goodkey Show Services est le fournisseur exclusif de services de manutention pour RVC 2023. Conformément à la politique du Centre des congrès de Québec, tout le matériel et les marchandises des exposants doivent uniquement être entrés et sortis par le quai de chargement du Centre des congrès de Québec.

Vous pouvez apporter votre propre matériel s'il peut être transporté à la main, par les portes d'entrée, sans utiliser de chariot. Si le matériel est transporté par les portes de fret et le quai de chargement, il doit être livré à votre stand par l'entreprise d'exposition officielle, Goodkey Show Services, et faire l'objet de frais de manutention applicables.

Il n'y a aucune exception, pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

Stationnement

Voitures

Le Centre des congrès est situé à proximité de plusieurs stationnements souterrains : Place Québec (près de la rue Saint-Joachim), Complexe Marie-Guyart, Place Haute-Ville sous l'hôtel Delta, et Stationnement D'Youville (près de la Place D'Youville). Toutes les aires de stationnement sont reliées au Centre des congrès par des passerelles intérieures et sont ouvertes en tout temps.

Pendant les jours de semaine (heures d'ouverture), en raison de la circulation et d'éventuels travaux routiers, nous recommandons vivement l'utilisation de moyens de transport durables tels que le covoiturage, les transports en commun ou le Parc-O-Bus (parc relais) pour se rendre au Centre des congrès. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le [site Web](#) du Centre des congrès.

Il est interdit de stationner en tout temps sur la Promenade Desjardins, qui est une allée privée partagée par le Centre des congrès et l'hôtel Hilton Québec.

Véhicules lourds

Un stationnement gratuit à proximité du Centre des congrès pour un véhicule lourd peut être demandé 72 heures à l'avance par courriel en contactant :

Nathalie Loiselle

Responsable des services aux exposants
Centre des congrès de Québec
418 649-7711, poste 4384
nloiselle@convention.qc.ca

Services du Centre des congrès de Québec

Services offerts par le Centre des congrès de Québec

Tous sont exclusifs, sauf le nettoyage des stands :

- Suspension
- Électricité
- Nettoyage des stands

Pour commander des services de stand, l'exposant doit faire ce qui suit :

1. Allez sur la page des [bons de commande](#) du site Web du Centre des congrès.
2. Sélectionnez l'événement – Rendez-vous Canada 2023.

3. Suivez les étapes. Vous pouvez tout faire en ligne!

- Le Centre **offre une remise de 20 %** aux exposants qui commandent leurs services avant la date limite, **le vendredi 12 mai 2023**, avant 16 h (HNE).
- Un stand de service mobile est disponible sur place pour les demandes de dernière minute. À ce stade, les **prix courants** s'appliquent, et certains services peuvent ne pas être disponibles.

Voici ce qui est également disponible seulement sur demande : l'électricité autre que 120 V et 15 A, le personnel temporaire, la plomberie, la sécurité, la téléphonie et les services connexes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Services aux exposants

418 649-7711, poste 4066 ou 1 888 679-4000

services@convention.qc.ca

Renseignements sur l'inscription

Badges

L'accès à Rendez-vous Canada est réservé aux délégués inscrits. Tout le personnel du stand et de l'activation doit être inscrit à RVC 2023. Veuillez consulter les informations relatives à l'inscription [ici](#).

Les badges nominatifs de Rendez-vous Canada doivent toujours être portés de manière visible par tous les délégués et ne sont en aucun cas transférables. Il est interdit de dissimuler les badges par des cartes de visite, des épingles ou des autocollants, ou de les modifier ou de les défigurer de quelque manière que ce soit.

Le badge porte le nom de la personne, de l'organisation inscrite, et de la ville et de la province ou du territoire où elle opère. L'accès à toutes les fonctions et installations de Rendez-vous Canada se fait uniquement par badge.

Politique relative aux invités et aux accompagnateurs

Sauf autorisation spécifique de l'hôte d'une fonction et approbation de la personne par Rendez-vous Canada, aucun invité, conjoint, « VIP » ou accompagnateur n'est autorisé à accéder aux fonctions. De plus, aucun accompagnateur ni aucune personne non inscrite n'est autorisé à accéder aux autres installations de Rendez-vous Canada, y compris le salon et la salle de repas du midi. Rendez-vous Canada ne vend pas de billets pour des activités, etc.

Sollicitation et vente d'espaces publicitaires

Les représentants des médias, les acheteurs et les vendeurs ne sont pas autorisés à solliciter ou à vendre de l'espace ou du temps publicitaire dans les locaux de Rendez-vous Canada ou lors d'activités parrainées par Rendez-vous Canada. Les solliciteurs publicitaires seront expulsés de l'événement RVC et les privilèges d'accréditation seront retirés.

Profitez de votre programme de badge!



Des offres exclusives pour tous les délégués et exposants! Montrez votre badge pour profiter de réductions alléchantes dans certains des restaurants et attractions les plus populaires de la région de Québec. Grâce au programme [Montre ton badge](#) du Centre des congrès de Québec, les visiteurs bénéficient d'offres exclusives et d'économies auprès d'un grand nombre de nos partenaires commerciaux.

Découvrez toutes nos offres spéciales!

Bonnes pratiques du Centre des congrès de Québec

Le Centre des congrès de Québec s'engage à assurer votre succès en tant qu'exposant. Consultez les [bonnes pratiques](#) sur le site Web du Centre des congrès.

Avis aux vendeurs et responsabilités des vendeurs de RVC

1. Toute modification de la structure du Centre, du mobilier ou de l'équipement qui en fait partie ne peut être effectuée sans l'autorisation écrite préalable de la direction du salon RVC ou du Centre des congrès de Québec dans chaque cas particulier. Ces interdictions comprennent le perçage de trous, la fixation mécanique (clous, agrafes, punaises, etc.) ou adhésive (ruban adhésif, colle, ruban autoagrippant, etc.), ainsi que la fixation, de quelque manière que ce soit, d'autocollants, de documentation promotionnelle ou de tout autre article. Des frais de main-d'œuvre et de réparation s'appliqueront pour enlever les rubans et autocollants interdits sur la propriété du Centre des congrès de Québec.
2. Encore ne permet pas l'utilisation de tout dispositif de diffusion Wi-Fi tel que les routeurs sans fil, les points d'accès sans fil ou les serveurs DHCP. Ces dispositifs nécessitent l'autorisation exclusive d'Encore pour être diffusés.
3. Les ascenseurs et escaliers mécaniques NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS pour transporter des marchandises ou des équipements d'un étage à l'autre. Cela inclut les chariots manuels et le transport manuel de boîtes, chevalets, chaises, tables, etc.
4. Lorsque vous travaillez à une hauteur supérieure à 3 m (10 pi), vous devez utiliser un dispositif de protection contre les chutes.
5. Pendant l'arrivée et le départ, les halls d'exposition, les quais de chargement et les zones de service à l'arrière du bâtiment sont considérés comme étant des zones de travail dangereuses. Ainsi, il est absolument interdit de boire des boissons alcoolisées et de chahuter et, de manière générale, toute condition ou activité dangereuse doit être corrigée rapidement.
6. L'entreposage de caisses ou d'autres matériaux est fourni dans le Centre en tant que service payant auprès de Goodkey Show Services. Les exposants doivent prendre leurs propres dispositions. Tout le matériel, les boîtes, les affiches et les autres articles ne doivent pas être envoyés au Centre avant la date officielle d'arrivée spécifiée dans votre manuel d'exposant et doivent être retirés à la fin de l'événement.
7. L'accès aux ports de sol du hall d'exposition et leur utilisation sont réservés au personnel du Centre des congrès et à notre fournisseur exclusif de services électriques et mécaniques. Les exposants ne sont pas autorisés à les utiliser à quelque fin que ce soit.
8. Vous êtes tenu de signaler immédiatement toute condition dangereuse ou tout accident dont vous avez connaissance à un agent de sécurité, au personnel d'accueil du Centre des congrès de Québec ou en composant le **4900** à partir des téléphones résidentiels disponibles dans tout le Centre.
9. Aucun matériel ne peut être apporté par l'entrée principale du Centre des congrès de Québec, à moins qu'il ne puisse être transporté à la main. Les chariots ne sont pas autorisés sur les tapis ainsi que dans le hall principal et le Foyer 4. Aucun matériel ne peut être transporté au moyen des escaliers mécaniques ou des ascenseurs publics. Tous les chariots à quatre roues, les transpalettes ou les charges surdimensionnées sont interdits dans les zones des coulisses des activités. Si vous avez besoin d'un chariot ou d'un transpalette pour déplacer vos articles, vous devez commander des services de manutention par l'intermédiaire de Goodkey Show Services.
10. Il est INTERDIT de fumer où que ce soit à l'intérieur du Centre des congrès, y compris les cigarettes électroniques et les appareils de vapotage.

Le Centre des congrès de Québec n'offre pas de fils électriques plats, mais les exposants, les entrepreneurs désignés par les exposants, les décorateurs et les entrepreneurs généraux sont autorisés à installer leurs propres fils électriques plats à l'intérieur de l'espace du stand.

Restrictions du Centre des congrès de Québec :

Espaces communs	Les exposants ne peuvent à aucun moment obstruer les couloirs, les ascenseurs, les escaliers mécaniques, les entrées, les salles d'exposition, les écrans vidéo, les sorties de secours ou d'autres pièces.
Animaux de compagnie et autres animaux	La présence d'animaux doit être approuvée par le Centre des congrès avant d'être autorisée dans le bâtiment. Seuls les chiens d'assistance sont les bienvenus et ne sont pas soumis à des restrictions.
Appareils de cuisson	Les exposants sont tenus de se conformer aux règles de sécurité incendie du Centre des congrès. Veuillez consulter la page Mesures de sécurité et prévention des incendies accessible sur le site Web du Centre des congrès.
Autocollants	Toute utilisation de matériaux auto-adhésifs doit faire l'objet d'une approbation préalable du Centre des congrès.
Ballons et confettis	L'utilisation de ballons remplis d'hélium doit être approuvée à l'avance par le coordonnateur de l'événement. Des frais de récupération seront facturés aux exposants pour tous les ballons devant être récupérés du plafond après le salon. L'utilisation de confettis et de paillettes est interdite dans le Centre des congrès.
Utilisation d'alcool pendant le montage et le démontage	Afin de réduire les risques d'accidents, les boissons alcoolisées sont strictement interdites lors de l'arrivée et du départ, sauf accord exceptionnel avec le Centre de congrès.
Enfants	Pour des raisons de sécurité, les enfants sont interdits d'accéder à la zone du quai de chargement ou à la salle des exposants pendant les opérations d'arrivée et de départ.
Incendies	Les exposants sont tenus de se conformer aux règles de sécurité incendie du Centre des congrès. Veuillez consulter la page Mesures de sécurité et prévention des incendies accessible sur le site Web du Centre des congrès.
Restrictions en matière de bruit	Tout équipement susceptible de produire des bruits ou des odeurs susceptibles de gêner les exposants ou les visiteurs doit être mis sous silence. Les niveaux sonores ne doivent pas dépasser 70 dB mesurés à 4 pi de la source. Le Centre des congrès se réserve le droit d'être le seul juge en la matière.
Ruban adhésif	Seuls les rubans adhésifs suivants sont autorisés à être utilisés dans le Centre des congrès et peuvent être achetés sur place : Pour les murs : Languettes de fixation murale 3M no 7225 Pour les sols : Ruban adhésif ECHOTape CL-W6033, VI-N6120, ou équivalent Ruban adhésif double face ECHOTape DC-W188F Pour les murs en briques : Languettes de fixation murale 3M no 7225
Sécurité	Le Centre des congrès assure la sécurité du bâtiment en tout temps. Cependant, la sécurité n'est pas responsable des biens des exposants dans les espaces loués. Les exposants qui souhaitent engager un service de sécurité supplémentaire pour leur stand doivent s'adresser à la responsable des services aux exposants.

**Tabagisme et
vapotage**

Le Centre des congrès offre au public un environnement sans fumée. La *Loi québécoise sur le tabac*, adoptée le 31 mai 2006, interdit sans exception de fumer dans l'enceinte du Centre des congrès, y compris dans les zones de chargement. Il est également interdit de fumer à moins de 9 m de toute porte.

**Véhicules
motorisés**

Les exposants sont tenus de se conformer aux règles de sécurité incendie du Centre des congrès. Veuillez consulter la page [Mesures de sécurité et prévention des incendies](#) accessible sur le site Web du Centre des congrès.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez
communiquer avec :**

Bureau de Rendez-vous Canada
600-116, rue Lisgar
Ottawa (ON)
K2P 0C2
T : 613 238-4080
rvc@rendezvouscanada.ca

Étiquette pour expédier du matériel d'exposition à l'entrepôt avancé de
Goodkey Show Services

À : *(Nom de l'entreprise du vendeur et numéro de stand)*

Rendez-vous Canada 2023

à l'attention de Goodkey Show Services

Transkid

1800, rue Léon-Harmel

Ville de Québec (Québec) G1N 4R9

PAQUET ____ DE ____

De : *(Nom de l'entreprise du vendeur)*

Adresse :

Numéro de téléphone :

Nombre de paquets :

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

NUMÉRO DE STAND : _____

Étiquette pour expédier du matériel d'exposition directement au Centre des congrès de Québec

**CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
QUAI DE CHARGEMENT DE NIVEAU 4
855, RUE JEAN-JACQUES-BERTRAND
QUÉBEC (QC) G1R 5V3**

à l'attention de RENDEZ-VOUS CANADA 2023

Goodkey Show Services LTD.

(NOM DE L'ENTREPRISE DU VENDEUR) – NUMÉRO DE
STAND _____

***PAQUET* _____ *DE* _____**

De : *(Nom de l'entreprise du vendeur)*

Adresse :

Numéro de téléphone :

Nombre de paquets :